

**Ingénieur ou ingénieure ?**

La [loi sur la féminisation des noms](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/1competence.html) étant passée il y a pas mal de temps (fin des années 80 puis repris fin des années 90), je ne m’y étais pourtant jamais vraiment intéressée… jusqu’à maintenant.
En effet, toute la "paperasserie" que nécessite la préparation de dossiers de candidature à des grandes écoles m’a obligée à me poser une question simple : quel est mon (futur) titre ? Suis-je ingénieur ou ingénieure ?

C’est une question qui peut paraître stupide, mais je demande quand même l’opinion de la première personne qui passe à côté de moi, mon père : "Tu es ingénieur, ça n’existe pas ingénieure". Hum, merci papa, mais je crois que tu as loupé une loi (qui je l’admets ne te concerne pas mais c’est comme l’accord du participe passé avec le verbe "avoir" : les mecs l’oublient tout le temps :p \*\*).

Rapide passage sur internet (ce n’est peut-être pas une référence de la langue française mais ça aide bien) et… Oh surprise… on écrit bien une ingénieure (comme quoi il faut toujours suivre son instinct :D). J’écris donc mes lettres de motivations en "traduisant" les expressions au féminin. Et pourtant…

Et pourtant… est-ce qu’on est pas allé trop loin ?
Tout d’abord, le fait de traduire les noms de métiers au féminin rend mes phrases compliquées à comprendre, j’ai parfois même l’impression de trop insister la dessus et ça me dérange.
Ensuite, la langue française a un peu perdu : lorsque l’on parlait d’une pharmacienne, on désignait la femme du pharmacien (c’est lui qui avait le diplôme, elle était "juste" mariée à lui). (Comment ça je chipote ? :p)
Enfin, je suis désolée mais "une auteure" tout comme "autrice" ou "écrivaine" sont des mots dont l’orthographe me choque énormément. Pourquoi ne peut-on pas dire "une auteur" tout simplement?

Enfin bon, n’est-ce pas plutôt une avancée pour des femmes qui se sentent menacées. J’ai toujours grandi en me disant que je valais aussi bien (voire mieux ?) qu’un mec alors c’est vrai que l’utilité de cette loi ne s’impose pas de suite à moi.
De toute manière, c’est une règle de la langue française qui ne sera que peu appliquée (après tout, est-ce que tous les allemands se sont mis à la réforme de l’orthographe avec leur "ss" et "β" ?) et puis on l’appliquera comme on veut. Mais quand même, je trouve dommage d’écorcher certains mots.

Il est vrai que "ingénieure" (contrairement à "auteure") ne me choque pas du tout… Ce n’est donc peut-être qu’une habitude à prendre.
Au final, je suis fière d’être ingénieur, ingénieure ? Oh et puis peut-être tout simplement ingénieuse… ^^

\*\* Pour ceux qui ne voient même pas de quoi je parle, voici la règle : en français, superbe langue bien compliquée, le participe passé ne s’accorde pas avec le sujet lorsqu’il est utilisé avec l’auxiliaire "Avoir". Par contre, il s’accordera en genre et en nombre avec le COD si celui-ci est placé avant l’auxiliaire. (Ex : Le voisin m’a emmenée si Moi est une demoiselle.) .